



## "Crèche and Do"

Association Loi 1901  
Crèche à domicile  
Services d' "aide maman"  
Services périscolaires

Responsable de la structure  
Frédérique DOUSSET

**mardi 5 juillet 2016,**

### **COURRIER JUILLET 2016** **À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTS À DOMICILE**

#### **☞ KERMESSE DE L'ASSOCIATION :**

Après les aléas météo ! Nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 06 juillet à 10h00** à l'association avec un spectacle présenté par les enfants des 2 groupes des grands sur le thème de la chasse à l'ours.

Divers jeux et divertissements seront également à l'ordre du jour. Dans la matinée, une grande exposition vous sera proposée par les enfants et les intervenantes qui ont participé aux différents ateliers (thématiques ; découvertes).

Nous aurons le plaisir de clôturer cette matinée autour d'un pique-nique !

L'accueil se fera côté garage de l'association, rue Raymond Naves !

#### **☞ LES FORMATIONS du second semestre 2016 :**

- Du 10 au 14 octobre : **Module 1**
- Du 14 au 18 novembre : **Module 4**

**Il est urgent de vous inscrire avant les départs en congés !**

#### **☞ MODIFICATIONS / FINS DE CONTRATS été ou rentrée septembre (rappel) :**

"La période de juin à septembre étant très chargée au niveau administratif, **nous rappelons à tous nos adhérents de nous transmettre les calendriers horaires au plus tard le dernier jour du mois** pour ne pas pénaliser les employeurs et salariées qui terminent leur contrat dès le 1er du mois suivant (nous ne pouvons élaborer les papiers de fin de contrat tant que la paye du mois précédent n'est pas clôturée).

Concernant les **fins de contrats** : vous devez nous **transmettre les fiches de renseignements de fin de contrat dès que vous avez fixé les dates de préavis** pour que nous puissions commencer à faire les calculs d'indemnités éventuelles de fin de contrat. Vous êtes en effet nombreux à terminer votre contrat en juin ou cet été et nous devons nous organiser pour que tout soit fait dans les temps.

En effet, **vous devez légalement remettre les papiers de fin de contrat à votre salariée le dernier jour du contrat**. Pour ce faire, il faudra nous transmettre ces fiches de renseignements au plus tôt, et le dernier calendrier horaire quelques jours avant la fin de contrat afin que nous puissions vous transmettre tous les documents dans les délais.

S'il y a des **modifications de votre contrat à la rentrée**, veuillez nous transmettre toutes les informations le plus rapidement possible afin de nous puissions **établir les avenants avant les congés d'été**.

Pour information, il vous faut tenir compte que Marie-Hélène DURAUD sera en **congés du 11 au 24 juillet et du 11 au 24 août (fermeture de l'association à ces mêmes dates en août)**. Pour ceux qui

terminent leur contrat pendant ces 2 périodes, il faudra donc nous transmettre les éléments avant son départ en congés pour ne pas pénaliser votre salariée qui doit s'inscrire à pôle emploi.

### ☞ LES ATELIERS D'ETE:

Voici le programme des ateliers d'été du mois de juillet:

☞ Le lundi 11 juillet, le mardi 12 juillet et le vendredi 15 juillet : peinture (patouille) à l'extérieur si le temps le permet. Penser à prévoir des tabliers et des vêtements qui ne craignent pas pour les enfants et des serviettes de bain.

☞ Le lundi 18, le jeudi 19 et le vendredi 22 juillet : atelier argile à l'extérieur si le temps le permet. Penser à prévoir des tabliers et des vêtements qui ne craignent pas pour les enfants et des serviettes de bain.

☞ Le lundi 25, le mardi 26 et le vendredi 29 juillet : activité jeux d'eau. Penser à prévoir des maillots de bain et serviettes de bain.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, sachez qu'il est encore temps de le faire.

**Les ateliers du mardi 12 et 19 ainsi que le vendredi 22 juillet, sont déjà complets !**

Nous limitons les places à 25 enfants par atelier. Pour que tout le monde puisse participer **vous ne pourrez inscrire les enfants qu'à un seul atelier par semaine**. Nous accueillerons les bébés à partir de 6 mois, un petit coin douillet leur sera réservé...

**Si le temps le permet, vous pouvez prévoir un pique-nique à l'association à la fin de chaque atelier.**

**Au mois d'août, il n'y aura pas d'atelier !** Ils reprendront au cours du mois de septembre. Nous vous enverrons un e-mail fin août afin de vous préciser les dates de reprise pour la rentrée de septembre 2016.

### ☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur :

*« L'estime de soi. Un super pouvoir pour bien grandir ! »*

Bonne lecture.

En vous souhaitant un excellent été !

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and Do